

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 septembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mme BOUCHARD-STECH - Mme MASLOUHI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. F. HELIE - Mme THYEBAULT - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - Mme SEGUIN-FILLEY (pouvoir Mme BESSIS) - M. MAGLICA - M. IZIMER (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BEKHTAOUI - M. BAZIN - M. BRIOT - M. DUGOURD

Membres absents :**OBJET****DE LA DELIBERATION**

Dénominations de voies - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Parc Valmy : avenue Françoise Giroud ; rues Elsa Triolet, Jeanne Barret, Lounès Matoub ; impasse "aux charmes d'Asnières"

Madame Bessis, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport a pour objet de vous proposer la dénomination des voies qui seront prochainement créées dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Parc Valmy, située au nord de la rocade Georges Pompidou.

- Voie n°1, tenant au nord de la rocade Georges Pompidou et aboutissant route départementale 974

<p>Avenue Françoise Giroud (1916 – 2003) Journaliste, écrivain et secrétaire d'Etat</p>
--

Ecrivain, essayiste, chroniqueuse, ce fut aussi une femme d'action, connue comme agent de liaison dans la Résistance pendant la seconde guerre mondiale, puis comme secrétaire d'Etat à la condition féminine et à la culture.

Ses convictions pour la cause des femmes et pour le journalisme l'amenèrent à s'investir avec passion. En 1953, elle co-fonda "l'Express" avec Jean-Jacques Servan Schreiber. Elle publia également de nombreux ouvrages.

- Voie n°2, tenant voie n°1 et aboutissant voie n °3

<p>Rue Elsa Triolet (1896 – 1970) Ecrivain</p>

Ecrivain français d'origine russe, elle rencontra Louis Aragon en 1928 à Paris, dans une manifestation, et, dès lors, leurs deux vies furent inséparables. A la fois compagne et inspiratrice du poète, membre comme lui du Parti Communiste, elle prit rang durant la guerre auprès des écrivains résistants.

Elsa Triolet écrivit pour ses contemporains avec l'objectif de leur montrer que le bonheur est à portée d'homme à condition d'ouvrir les yeux sur le monde et de vouloir le transformer : en ce sens, elle fut un écrivain militant.

- Voie n°3, tenant voie n°1 et aboutissant vers l e nord-est

<p style="text-align: center;">Rue Jeanne Barret (1740 – 1807) Botaniste et aventurière</p>
--

Née à la Comelle en Bourgogne, elle eut un destin aventureux.

Botaniste et navigatrice, elle fut la première Française à faire le tour du monde. Déguisée en valet de son compagnon, Philibert Commerson, naturaliste, elle participa à une expédition de 1766 à 1769.

- Voie n°4, tenant voie n°1 et aboutissant voie n °2

<p style="text-align: center;">Rue Lounès Matoub (1956 - 1998) Poète et chanteur</p>

Lounès Matoub consacra l'essentiel de son oeuvre à la cause de la revendication identitaire amazighe et aux valeurs démocratiques.

Militant exemplaire il a, tout au long de sa vie, manifesté sa rébellion face aux thèses des intégristes islamistes. Il y laissa sa vie, assassiné le 25 juin 1998.

- Voie n°5, tenant voie n°1 et aboutissant vers l e sud

<p style="text-align: center;">Impasse "aux charmes d'Asnières"</p>
--

Cette impasse est située sur le lieu-dit "aux charmes d'Asnières", appellation déjà mentionnée sur le cadastre Napoléon.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'Urbanisme, des Equipements urbains et du Patrimoine, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir décider, dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté "ZAC" du Parc Valmy, les dénominations de voies suivantes :

- voie n°1 : avenue Françoise Giroud tenant au nord de la rocade Georges Pompidou et aboutissant route départementale 974 ;
- voie n°2 : rue Elsa Triolet, tenant voie n°1 et aboutissant voie n°3 ;
- voie n°3 : rue Jeanne Barret, tenant voie n°1 et aboutissant vers le nord-est ;
- voie n°4 : rue Lounès Matoub, tenant voie n°1 et aboutissant voie n°2 ;
- voie n°5 : impasse "aux charmes d'Asnières", tenant voie n°1 et aboutissant vers le sud.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT